

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

DIX-HUITIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE DES PECHEES

(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 4 - 8 août 1986)

RAPPORT SUR LE PROGRAMME D'EVALUATION DES THONIDES ET MARLINS

(Document établi par le Secrétariat général)

L'année écoulée a été marquée par une grande activité. On s'est beaucoup attaché aux nouvelles priorités approuvées à la dernière conférence des pêches, et nombre des difficultés techniques rencontrées dans l'exécution du Programme sont en bonne voie de résolution. Par ailleurs, la façon dont évolue la question des dispositions institutionnelles laisse entrevoir une solution aux problèmes déjà anciens touchant l'existence du Programme et ses relations avec les pays pratiquant la pêche hauturière (PPPH).

A. Etat d'avancement des éléments prioritaires du Programme

1. Collecte et évaluation des données halieutiques et maintien d'une base régionale de données d'évaluation des pêcheries océaniques.

Le volume des relevés journaliers des prises stocké par la CPS ne cesse de s'accroître. Leur nombre est passé de 360.000 au cours des douze derniers mois, soit une augmentation d'environ 60.000. L'ensemble de ces relevés occupe 42 mégabytes de mémoire sur disque, soit une augmentation de 7 mégabytes par rapport à l'année dernière.

Cependant, les pays pratiquant la pêche hauturière demeurent à l'origine de sérieuses lacunes dans les données. D'après les calculs des scientifiques affectés au Programme thonidés de la CPS, les prises signalées à la CPS pourraient ne représenter qu'environ 50% des prises totales réalisées dans la région (SPC/Fisheries 18/WP.5). Outre que la couverture est incomplète, le système actuel de notification des prises ne permet de calculer de façon précise ni le pourcentage que représente la couverture actuelle, ni un "facteur d'extension". De ce fait, il est impossible de suivre de façon rigoureuse les tendances de la pêcherie. Les lacunes connues les plus importantes sont les suivantes : prises japonaises dans les eaux internationales, prises réalisées par l'armement thonier américain avant 1984 et dans certaines zones de haute mer. Bien évidemment, les captures illégales ou effectuées sans permis ne sont généralement pas signalées. La situation ne s'est pas améliorée au cours de l'année écoulée malgré les nombreux appels lancés par la CPS tant aux autorités japonaises qu'à l'American Tunaboat Association. On espère que les travaux du Comité permanent des thonidés et marlins pourront faire évoluer la situation dans un sens favorable.

La CPS a évalué les données qu'elle possède sur le poisson débarqué par les flottilles commerciales locales et les petits pêcheurs. Ces renseignements sont importants si la CPS veut aider les pays à évaluer la productivité de leurs ressources locales, l'interaction entre flottilles locales et hauturières et l'efficacité des premières. En outre, les statistiques du poisson débarqué permettraient de calculer le pourcentage de couverture et de contre-vérifier les relevés des prises journalières. Les données que possède la CPS sur les flottilles locales sont présentées au tableau 1. La plupart des pays ont coopéré en fournissant les données dont ils disposaient, et la couverture semble bonne. Mais la collecte des données locales pose un sérieux problème dans les pays qui n'ont pas mis en place de systèmes à cet effet ou qui n'ont pas le personnel voulu pour en assurer la bonne marche.

Un certain nombre d'importantes améliorations a été apporté au système statistique du Programme thonidés. Elles ne sont généralement pas spectaculaires et concernent le décelage des erreurs, la documentation du système, l'automatisation de plusieurs opérations, enfin la modernisation des logiciels d'exploitation du système informatique. Chaque composante du système a été analysée et a fait ou doit faire l'objet d'une révision. Dans certains cas, cette révision a été si complète qu'on a abandonné les anciennes composantes. A titre d'exemple, il existe plus de 550 différents fichiers contenant les fiches journalières de prises. On en a établi un index complet et on les a réduites à une présentation commune indépendante du modèle particulier de fiche (il existe beaucoup de modèles différents) utilisé comme source des données. Pour être invisibles, ces modifications n'en n'ont pas moins pour effet de faciliter l'accès aux données, de diminuer les erreurs, d'augmenter la productivité du personnel et d'accélérer la sortie des rapports.

Un problème est celui de l'absence de données sur le poids moyen, en particulier de la part des palangriers. Le problème des "données manquantes" est ancien; il se pose dans tous les domaines de la statistique et ne semble pas pouvoir être résolu de façon satisfaisante. On ressent ses effets sur le Programme thonidés lorsqu'on tente de faire la synthèse des données. Lorsque le poids moyen n'est pas indiqué dans une grande proportion des fiches de prises, l'estimation du poids total capturé au cours d'une période donnée n'a guère de sens. C'est un problème pratique qui continuera à poser des difficultés dans les formules de calcul. Les utilisateurs des synthèses doivent savoir que les totaux calculés à partir de données incomplètes sont d'autant moins fiables que le volume de données manquantes est important.

L'absence de méthode rigoureuse dans l'expédition des fiches fausse également le système statistique. A plusieurs reprises, un double de la fiche d'origine a été envoyé à la CPS, souvent avec plusieurs mois de décalage. Ces doubles sont automatiquement traités et on ne les repère parfois que parce que le total des prises par campagne est anormalement élevé. De même, la CPS a été dans l'impossibilité de faire un récapitulatif précis des résultats de certaines campagnes parce qu'elle n'a pas reçu les fiches nécessaires. Le personnel du Programme thonidés a révisé les modalités de repérage des doubles et a aidé un pays à mettre en place un système de suivi des fiches. Elle pourrait apporter la même aide à d'autres pays si on le lui demandait. En attendant, les services des pêches sont invités à confronter soigneusement la liste des fiches de prises expédiées avec les accusés de réception.

Il est parfois difficile d'établir des états récapitulatifs des données à bref délai. Cela tient au fait qu'il s'écoule un certain temps entre le moment où les services des pêches reçoivent les fiches des prises et celui où ils les envoient à la CPS, et aussi au préavis insuffisant donné à la CPS.

Le résultat est que ces rapports risquent d'arriver trop tard aux services des pêches intéressés ou qu'ils sont expédiés sans avoir été suffisamment vérifiés. Les services des pêches sont invités à envoyer ces documents de façon régulière plutôt que de les conserver jusqu'au moment où ils ont besoin d'un rapport.

Le personnel du Programme thonidés ne cesse de rechercher les moyens d'améliorer les rapports récapitulatifs et ne peuvent le faire, en ce qui concerne le contenu, que d'après les indications données par les services des pêches. Ceux-ci sont invités à lire les rapports avec soin pour s'assurer qu'ils correspondent à leurs besoins et qu'on n'a pas laissé passer d'erreurs.

Il faut mentionner une innovation importante : la possibilité de fournir des vues ponctuelles de la pêcherie. Ainsi, le tableau 2 montre les prises des quatre grandes espèces de thonidés par engin de pêche durant une période donnée. Ce genre de tableau sera publié régulièrement dans la Lettre d'information sur les pêches.

Autre grand progrès, la CPS est désormais en mesure de transférer par téléphone ses fichiers informatiques à d'autres ordinateurs. Cela s'est avéré des plus utiles pour transférer rapidement des données à la FFA.

On commence aussi à transférer des états récapitulatifs aux différents pays sous une forme exploitable sur micro-ordinateur. Cela donne davantage de souplesse aux services des pêches qui veulent établir des récapitulatifs plus utiles pour eux. Dans le cadre d'un essai, on a envoyé aux Etats Fédérés de Micronésie des données sur disquette avec le logiciel nécessaire pour permettre leur exploitation sur l'ordinateur du service des pêches de ce pays qui utilise le programme de Base II, (logiciel de gestion des bases de données très répandu. Les services des pêches devraient être en mesure de produire des récapitulatifs faits sur mesure en fonction de leurs propres besoins. On a recensé les micro-ordinateurs et logiciels d'accompagnement dont disposent les services des pêches de la région. Les résultats de cet inventaire sont actuellement étudiés par la CPS qui poursuivra ce travail au cours de l'année à venir.

Les fiches actuellement utilisées pour consigner les prises journalières ont été mises au point en 1978 et adoptées comme fiches régionales normalisées par la Onzième Conférence des pêches en 1979. Depuis lors, leur utilisation s'est largement généralisée dans l'ensemble de la région et la plupart des données communiquées à la CPS lui arrivent aujourd'hui sur ces supports. Ces fiches ont eu leur utilité, qu'elles conservent d'ailleurs, mais un certain nombre d'améliorations ont été proposées au fil des ans. La CPS a donc établi de nouveaux projets de fiches destinées respectivement aux senneurs, aux palan-griers et aux canneurs. Ils ont été largement diffusés et sont présentés dans un document de travail distinct (SPC/Fisheries 18/WP.3), accompagnés de précisions complètes sur les éléments nouveaux.

Suite à donner : Les nouvelles fiches proposées doivent faire l'objet d'une discussion et il convient d'en recommander l'adoption comme fiches régionales.

Dans le cadre du Programme thonidés, on étudie la possibilité de lancer une campagne d'échantillonnage des prises de thonidés dans les ports de débarquement. L'échantillonnage pratiqué au port permet en effet d'obtenir, pour un coût relativement faible, des renseignements précis sur la composition des prises du point de vue de la taille et des espèces. Elle permet de vérifier les prises réelles par rapport à celles indiquées sur les fiches et d'interpréter de façon plus exacte les données portées sur les fiches. Par l'examen des statistiques du poisson débarqué, on peut calculer directement quel est le pourcentage des prises signalé par le moyen des fiches. Les personnes effectuant l'échantillonnage au port sont également en mesure de recueillir des échantillons biologiques destinés à des travaux précis. Enfin, l'échantillonnage au port permet au personnel d'exécution du Programme thonidés d'avoir à la fois des contacts directs et une collaboration plus étroite avec ceux qui travaillent dans le secteur de la pêche et de s'occuper de tâches courantes telles que la distribution des fiches et l'embarquement d'observateurs à bord des navires.

Les perspectives de lancement de cette opération seront fonction de ce qui existe déjà dans ce domaine dans les ports de débarquement. Il est prévu de coordonner toute action lancée par la CPS avec les actions locales. La chose ne pourrait d'ailleurs se faire qu'avec l'entière collaboration de l'industrie des pêches. Cette collaboration existe dans d'autres régions et la CPS est persuadée qu'il peut en aller de même dans la région qu'elle dessert.

Suite à donner : Il s'agit d'entériner le principe d'un programme d'échantillonnage dans les ports.

2. Estimation de l'interaction entre pêcheries pour ce qui est espèces océaniques.

La CPS n'a pas réussi à trouver les fonds nécessaires à l'opération de marquage qui était envisagée pour étudier cette interaction. Les travaux dans ce domaine prioritaire ont donc été limités à des analyses théoriques générales, à un examen plus poussé des résultats du programme de marquage des bonites qui avait été conduit précédemment, et à une analyse des études effectuées par d'autres organisations.

Les scientifiques attachés au Programme sont convaincus d'avoir maintenant identifié la plupart des grands facteurs qui déterminent l'interaction entre pêcheries et agissent sur les effets de cette interaction. La mobilité est évidemment un facteur important; or, si tous les thonidés sont mobiles, certains semblent effectuer de plus grands déplacements que d'autres. Un facteur tout aussi important est la distance entre les pêcheries et les superficies respectives qu'elles occupent. Il y a moins de risques d'interaction entre pêcheries très éloignées les unes des autres qu'entre pêcheries rapprochées. Le taux de mortalité est aussi un facteur des plus importants. Les dangers d'interaction sont moindres lorsque le poisson exploité a un cycle de vie court. Le degré d'exploitation est également important. Une pêcherie qui prélève une grande partie du stock cible aura bien évidemment plus d'effets sur les autres pêcheries que celle qui ne prélève qu'une petite partie du stock. Fait moins évident, une pêcherie ne prélevant qu'une très petite partie de son stock cible sera relativement peu affectée par les pêcheries hauturières.

Quant à l'influence relative des facteurs biologiques (taux de migration, mortalité naturelle et taux d'exploitation), elle est fonction de l'échelle de grandeur de la pêcherie. Ainsi, bien que le thon soit un poisson éminemment mobile, le temps qu'il lui faut pour passer d'une pêcherie dans une autre dépend de la superficie de chacune de ces pêcheries. En outre, il s'interpose un autre facteur qui est le taux de mortalité, si bien que lorsqu'il s'agit de poissons à cycle de vie relativement court (tels que la bonite) dans des ZEE très vastes (comme on en trouve dans le Pacifique), les risques d'interaction entre pêcheries sont faibles.

Malheureusement, cette conclusion est fondée sur des informations incomplètes. L'hypothèse d'un taux de mortalité élevé de la bonite découle des résultats des opérations de marquage de ce poisson. Or, les données de cette étude n'ont pas analysées d'une façon qui permette de séparer sans risque d'erreur l'effet de l'immigration de celui de la mortalité. Pour une analyse de ce genre, il faut avoir accès à des statistiques de pêche détaillées dont la CPS ne dispose pas. En outre, on est très mal renseigné sur les mouvements du thon jaune dans le Pacifique occidental. Deux conditions essentielles doivent être remplies si l'on veut faire une analyse sérieuse des risques d'interaction entre pêcheries dans la région. Il faut d'une part lancer une grande campagne de marquage portant à la fois sur le thon jaune et la bonite, et d'autre part mettre en place un mécanisme qui permette aux scientifiques de la CPS d'utiliser les données détaillées sur les prises et l'effort de pêche dans toutes les zones de récupération des marques.

Suite à donner : Approuver le lancement d'une grande opération de marquage et en faire une priorité régionale.

3. Evaluation du contrôle du niveau d'exploitation des stocks d'espèces de thonidés et marlins d'importance commerciale.

La base de données du Programme est maintenant en état d'être utilisée pour l'analyse des pêcheries à l'échelle régionale. On a présenté à la Conférence INFOFISH sur le commerce du thon, une communication (qui constitue le document de travail SPC/Fisheries 18/WP.1) dans laquelle sont esquissées les tendances récentes enregistrées dans l'exploitation des quatre grandes espèces de thonidés présentes dans la zone d'action de la CPS (bonite, thon jaune, thon obèse et germon du sud). L'auteur de la communication conclut que les stocks de thonidés de la région demeurent relativement peu exploités et pourraient supporter une pêche plus intense. Les stocks de thon jaune sont relativement plus exploités, notamment dans certaines pêcheries très localisées. Si l'on devait pêcher plus intensément ce poisson, il faudrait le faire avec prudence et en contrôlant soigneusement les effets. Les stocks de thon obèse restent eux aussi dans un état satisfaisant et sont susceptibles d'une exploitation accrue. Les rares données dont on dispose sur le germon du sud donnent à penser que leur exploitation par les palangriers a atteint son degré maximum. Cependant, comme c'est souvent le cas lorsque les estimations du rendement économique maximum sont faites d'après les données de la pêche à la palangre, il serait peut être possible d'augmenter le rendement total en créant des pêcheries utilisant d'autres types d'engins. Les indications sont particulièrement favorables en ce qui concerne la pêche à la traîne des stocks de surface dans la région de la convergence subtropicale.

4. Etude de la biologie et de l'écologie des thonidés et marlins d'importance commerciale des espèces de poissons appâts.

La préparation des données (PUE mensuelle par carré d'un degré) en vue de leur analyse en corrélation avec les données d'océanographie physique (température de surface, salinité en surface, teneur en chlorophylle et thermocline) le long d'une ligne située entre la Nouvelle-Calédonie et le Japon est bien avancée. On y ajoutera d'autres données concernant l'océanographie physique, notamment le niveau de la mer et la force du vent. L'analyse des données a souffert de délais dans l'arrivée du personnel homologué à l'ORSTOM et "d'embouteillages" au niveau de la programmation informatique à la CPS. La situation devrait s'améliorer en septembre, date à laquelle l'ORSTOM recevra du nouveau personnel et du matériel.

Aucune demande d'aide n'a été reçue au titre d'études des poissons appâts.

5. Mise à disposition d'observateurs et conseils sur la mise au point de programmes d'embarquement d'observateurs.

Le concours de la CPS a été sollicité au titre de la formation d'observateurs dans les Etats Fédérés de Micronésie, à Kiribati et aux Iles Salomon. Trois stages d'une semaine ont été organisés à l'intention de ces pays avec la participation de Robert Gillett (FAO/PNUD) dans le cas des deux premiers stages et de M. Don Aldous (Agence des pêches du Forum) dans le cas du troisième. On a constaté que, comme on pouvait s'y attendre, les programmes en place diffèrent d'un pays à l'autre en fonction des effectifs, des engins de pêche les plus fréquemment utilisés et des priorités nationales y compris l'importance globale du développement de la pêche industrielle. D'une façon générale, les programmes d'embarquement d'observateurs déjà mis en place ont servi à assurer une présence nationale dans l'armement commercial et à recueillir des informations de caractère général. Les points qui ont été mis en exergue au cours des stages sont la collecte systématique de données pour les besoins nationaux et régionaux, les méthodes scientifiques d'échantillonnage des prises et l'utilisation des bonnes méthodes de communication des renseignements.

La CPS a établi un avant-projet de manuel de l'observateur (SPC/SPC/Fisheries 18/Info. 1) qui deviendra un document national publié sous une forme permettant de le réviser et de l'améliorer facilement. Ce manuel se veut à la fois recueil de directives générales pour les programmes d'embarquement d'observateurs et modèle pratique pour l'élaboration de manuels destinés aux observateurs dans les différents pays. Ce n'est encore qu'une ébauche et toute idée permettant de l'affiner sera la bienvenue.

6. Etude de l'emploi des dispositifs de concentration du poisson

La proposition tendant à étudier le fonctionnement des DCP et à exploiter les dispositifs d'une façon optimale a reçu un excellent accueil de la part des pays de la région. Mais les nombreuses suggestions reçues montrent que tout le projet demande à être repensé. Aussi un nouveau plan d'étude, d'une portée plus régionale, est-il en cours d'établissement. Il est prévu d'effectuer des travaux préliminaires en Nouvelle-Calédonie en collaboration avec les autorités locales et l'ORSTOM afin de tirer parti du matériel existant pour apporter des améliorations et essayer des techniques acoustiques afin d'estimer la densité de concentration.

7. Aide aux pays dans la mise en oeuvre de bons systèmes de contrôle de la pêche artisanale et de subsistance.

Dans le cadre de son Programme thonidés, la CPS continue à assurer une aide à la Division des pêches de Tuvalu en contrôlant les résultats du système de collecte de données sur la pêche artisanale et en fournissant des conseils sur l'analyse des données. Ce projet commence à apporter des informations utiles sur le taux général de prise du secteur artisanal. Deux autres pays ont demandé à la CPS d'étudier leur système de collecte des données.

8. Aide aux pays pour la formation d'océanographes biologistes aux méthodes d'estimation quantitative.

Cette nouvelle tâche prioritaire a été très activement poursuivie. Dans le prolongement du cours de statistique halieutique de 1984, quatre courts stages pratiques ont été organisés à Nouméa à l'intention de groupes de quatre à six stagiaires, et l'on a publié les notes de lecture du cours de 1984 (manuel n° 26 de la CPS, 1985). Ces travaux ont été financés par la Banque asiatique de développement, la FAO/UNDP et la CPS. Le programme des stages faisait une large place à l'emploi des micro-ordinateurs pour l'analyse de problèmes statistiques touchant aux pêches, en dimension réelle, en utilisant dans toute la mesure du possible des données fournies par les stagiaires eux-mêmes ou tirées des fichiers du PTEM concernant leur pays. Beaucoup de stagiaires (ainsi que leurs supérieurs hiérarchiques) ont fait savoir que cette formation les aidait dans leur travail quotidien.

Par ailleurs, le personnel du PTEM a animé, avec le concours de M. Carl Walters, de l'Université canadienne de Colombie britannique, un stage de deux semaines sur les méthodes d'évaluation des stocks de poisson. Il s'agissait d'initier les agents des services des pêches à ces méthodes, en indiquant leurs avantages et inconvénients respectifs, et de les mettre à même d'estimer l'exactitude et la fiabilité de ces évaluations. On a beaucoup parlé du rôle de l'évaluation des stocks dans le développement des pêches. Les honoraires du consultant et les frais de voyage des stagiaires ont été pris en charge par le Programme régional de développement des pêches de la FAO/PNUD, tandis que les frais de voyage de trois stagiaires étaient payés par la Division britannique du développement dans le Pacifique.

B. Autres domaines

Un certain nombre d'événements ont eu une incidence directe sur la progression des éléments prioritaires du PTEM. Le plus important est la décision prise par la Vingt-cinquième Conférence du Pacifique Sud de maintenir le Programme d'évaluation des thonidés et marlins au sein de la Commission du Pacifique Sud pendant une nouvelle période de cinq ans à compter de septembre 1986. La Conférence a précisé que le Programme et les dispositions institutionnelles qui le régissent devaient faire l'objet d'un examen approfondi au cours de la troisième année.

Par ailleurs, la Conférence du Pacifique Sud a décidé de redonner vie au Comité d'experts du thon des tropiques, mais a laissé au Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA) le soin de fixer, à sa réunion de 1986, le mandat, la composition et les modalités de fonctionnement de ce comité. Le CRGA a donc approuvé la création d'un comité permanent des thonidés et marlins qui remplacera l'ancien comité d'experts. Sa fonction première sera d'aider la conférence technique à contrôler le travail du PTEM en fournissant des avis techniques autorisés, et d'aider à obtenir des données et des fonds. Le mandat, la composition et les modalités de fonctionnement du comité sont exposés en détail dans le document SPC/Fisheries 18/WP.4

La CPS a parrainé des journées d'étude consacrées à la recherche sur le germon du sud, qui se sont tenues en juin à Auckland, en Nouvelle-Zélande. La pêche à la palangre de ce poisson est importante pour plusieurs pays de la CPS, et il existe de bonnes possibilités de développer une autre pêcherie qui exploiterait à la traîne, les stocks de surface de cette espèce. Les recherches effectuées par les scientifiques français, néo-zélandais et américains semblent en effet indiquer que les stocks de surface sont abondants. Malheureusement, on est très peu documenté sur le germon du sud et le but de ces journées d'étude était précisément de définir un programme de recherche dont on tirerait les informations nécessaires pour évaluer les pêcheries actuelles et les possibilités de développement. Le rapport des journées d'étude fait l'objet du document SPC/Fisheries 18/Info. 2.

Un nouvel outil informatique a été acheté et installé en juin. Il s'agit d'un ordinateur Hewlett Packard 9000/550 dont le système d'exploitation est le UNIX. Il est actuellement conçu pour cinq utilisateurs, mais cette capacité peut être facilement et sans grands frais portée à vingt. A l'heure actuelle, l'ancien système informatique et le nouveau sont tous deux en service et l'on compte éliminer progressivement l'ancien au cours des douze prochains mois. Le HP 9000 et son système UNIX permettront à la CPS de disposer d'une vaste gamme de logiciels et faciliteront beaucoup l'élaboration de nouveaux programmes répondant à des buts particuliers. En outre, l'ordinateur lui-même est plus moderne que l'ancien HP 1000 et les frais d'entretien et d'amélioration seront moins élevés.

TABLEAU 1. SITUATION EN CE QUI CONCERNE LES STATISTIQUES DES OPERATIONS DE L'ARMEMENT THONIER LOCAL DANS LA ZONE D'ACTION DE LA CPS

Pays	Pêcherie	Statistiques recueillies	Données fournies au PTEM	Observations
Samoa américaines	Palangriers coréens et taïwanais	Relevés des prises journalières recueillis par le service national des pêches maritimes	Synthèses concernant de grandes zones pour la période 1960 à 1981	La CPS a demandé au service national des pêches maritimes des relevés journaliers mais s'est vu opposer un refus; l'actualisation des synthèses a été promise. Celles-ci ne sont ni très utiles, ni compatibles avec la base régionale de données.
	Senneurs (déchargeant dans le pays)	Le service national des pêches maritimes recueille les données sur la fréquence de longueurs. Prises débarquées ??	Aucune	La CPS a demandé des données mais s'est vu opposer un refus.
	Aucune			
Iles Cook				
Etats Fédérés de Micronésie	Canneurs pêchant pour le marché local (Truk et Yap)	On collecte certaines statistiques de prises mais la CPS n'a aucune précisions à ce sujet.		
Fidji	Canneurs	Relevés des prises journalières	Totalité	Situation un peu confuse en ce qui concerne les fiches; il est probable que dans le passé, certaines n'ont pas été expédiées.
	Taïwanais	Fiches CPS	Totalité	Localement, la collecte des fiches se heurte à quelques problèmes.
	Senneurs (néo-zélandais)	Fiches CPS	Totalité	

Polynésie française	Bonitiers	Relevés des prises journalières	Récapitulatifs publiés	Avons demandé une version sur bande magnétique : pas de réponse.
		Fréquence de longueurs	Tableaux publiés	
	Transbordement	???		
Guam	Transbordement	???		
Kiribati	Canneurs	Depuis longtemps, prises mensuelles par navire.	Totalité	
		Désormais relevés quotidiens	Avons reçu le premier lot	
Iles Marshall	Canneurs	???		
Nauru	Senneurs			Non opérationnels
Nouvelle-Calédonie	Canneurs	Relevés des prises journalières	Totalité	Ont cessé leurs opérations
	Palangriers	Fiches CPS	Totalité	Doivent être intégrées dans la base de données.
Niue	Aucune			
Iles Mariannes du Nord	Transbordement	???		
Palau	Palangriers de la Van Camp	Relevés des prises journalières	Totalité	La conversion nécessaire pour l'intégration dans la base régionale de données exige beaucoup de travail.
	Canneurs pêchant pour le marché local	Prises débarquées approximatives	Promises	Ont cessé leurs opérations.
	Palau International Traders	Les fiches CPS seront remplies (les opérations ne font que débiter)	Promises	

Papouasie- Nouvelle- Guinée	Canneurs (pêcherie ancienne)	Relevés journaliers	Totalité	Doivent être intégrés dans la base de données.
	Récente - 1985	Statistiques des prises?? Fréquence de longueurs	Totalité	
	Transbordement	???		
Iles Salomon	Canneurs	Relevés journaliers	Totalité au début, mais cette pratique a cessé. Des résumés statistiques ont été promis.	La conversion des éléments fournis pour permettre leur intégration dans la base de données pose des problèmes.
	Senneurs			
		Fréquence de longueurs	Totalité	
	Palangriers	Fiches CPS	Totalité	
Tokelau	Aucune			
Tonga	Palangriers	Fiches CPS	Totalité	
Tuvalu	Canneurs	???		
Vanuatu	Palangriers (Santo)	Fiches CPS	Totalité	
		Quantités de poisson débarquées	Totalité	
Wallis et Futuna	Aucune			
Samoa- Occidental	Aucune			

TABLEAU 2. ETAT RECAPITULATIF DES DONNEES FOURNIES SUR LES PRISES ET L'EFFORT DE PECHE PAR TRIMESTRE EN 1985

		<u>Pêcheries de surface</u>									
Engin		1er trimestre		2ème trimestre		3ème trimestre		4ème trimestre		Total annuel	
Senne	Effort de pêche (en jours)	3100		2645		1806		770		8321	
		Prises (en tonnes métriques)	PUE	Prises (en tonnes métriques)	PUE	Prises (en tonnes métriques)	PUE	Prises (en tonnes métriques)	PUE	Prises (en tonnes métriques)	PUE
	Bonite	38729	12,5	36794	13,9	22048	12,2	8003	10,4	105574	12,7
	Thon jaune	16000	5,2	13051	4,9	7455	4,1	2370	3,1	38876	4,7
	Autres espèces	111	++	159	0,1	159	0,1	54	0,1	482	0,1
	Total	54840	17,7	50003	18,9	29662	16,4	10427	13,5	144933	17,4
Canneurs	Effort de pêche (en jours)	1957		1049		164		467		3637	
	Bonite	7211	3,7	4532	4,3	798	4,9	4211	9,0	16751	4,6
	Thon jaune	313	0,2	313	0,3	27	0,2	80	0,2	733	0,2
	Autres espèces	57	++	55	0,1	3	++	61	0,1	176	++
	Total	7582	3,9	4899	4,7	827	5,0	4352	9,3	17660	4,9
Total des prises en surface	Bonite	45940		41325		22846		12214		122326	
	Thon jaune	16313		13364		7481		2450		39608	
	Autres espèces	168		214		162		115		659	
	Total	62422		54903		30489		14779		162593	
		<u>Palangriers</u>									
	Effort de pêche (hameçons x 1000)	23086		19936		15175		7067		65264	
		Prises (Nombre de poissons)	PUE	Prises (Nombre de poissons)	PUE	Prises (Nombre de poissons)	PUE	Prises (Nombre de poissons)	PUE	Prises (Nombre de poissons)	PUE
	Germon	22909	1,0	68669	3,4	56220	3,7	28807	4,1	176605	2,7
	Thon obèse	119057	5,2	87208	4,4	75198	5,0	39401	5,6	320864	4,9
	Thon jaune	206570	8,9	250648	12,6	202795	13,4	74588	10,6	734601	11,3
	Marlins et voiliers	21784	0,9	15996	0,8	12368	0,8	6032	0,9	56180	0,9
	Autres espèces	10814	0,5	4514	0,2	4260	0,3	1664	0,2	21252	0,3
	Total	381134	16,5	427035	21,4	350841	23,1	150492	21,3	1309502	20,1

++ PUE inférieur à 0,1